

COMMUNIQUE DE PRESSE

18 juin 2019

PRIX DU PATRIMOINE NAVAL SUR LE LÉMAN 2019

La Fondation Bolle de Morges a le très grand plaisir de décerner son Prix du patrimoine naval sur le Léman 2019 à deux canots-yole en bois, des embarcations légères propulsées à l'aviron. Le prix récompense la restauration exemplaire de ces deux péniches visibles dans le canton de Genève, l'une aux Eaux-Vives, l'autre au Creux-de-Genthod. Les restaurations ont été confiées par leurs propriétaires à des chantiers navals locaux. Le montant accordé à chacun des lauréats est de 6000 francs.

Parmi les neuf candidatures au Prix 2019, le jury a également tenu à saluer les travaux de restauration menés à bien par cinq autres candidats (voir l'annexe), en attribuant trois distinctions (chacune d'un montant de 1500 francs) à trois voiliers représentatifs du patrimoine lémanique et deux mentions (à un canot et à un croiseur) destinées à souligner l'engagement personnel de leurs propriétaires.

Cela fait tout juste dix ans, en 2009, que le Prix du patrimoine naval sur le Léman (PPNL) est né de la volonté de feu Jean-Jacques Bolle, créateur de la Fondation Bolle, fervent navigateur et amoureux du Léman, de soutenir les propriétaires de bateaux de patrimoine soucieux d'assurer, dans les règles de l'art, la pérennité de leurs embarcations. Depuis cette date, tous les deux ans, le jury du PPNL a décerné pas moins de sept prix, sept distinctions et cinq mentions, sur plus d'une trentaine de candidatures (voir le site du PPNL : www.ppnl.ch)

Présentation des deux lauréats



Le canot-yole **BABYOLE** à M. Alessandro Capponi Genève

- longueur : 5,10m ; largeur : 1,20m.

Appartient à M. Alessandro Capponi (Genève). Probablement construit en 1937 par les Établissements G. Seyler à Nogent (France), cette péniche est une embarcation à clins, en acajou.

Réalisée pour un seul rameur, sur une ramerie à coulisses, elle peut accueillir deux personnes sur le banc de barre et une personne à l'avant. Le bateau est visible sur le quai des Eaux-Vives.

La restauration de ce bateau a été menée en 2016 par le chantier naval Philippe Kolly à Tannay, à la demande du propriétaire.

- Le jury a particulièrement apprécié la qualité de la restauration entreprise, menée dans les règles de l'art. Il note qu'aucune faute de goût n'a été commise. Il tenait également à souligner le fort intérêt du propriétaire pour les bateaux de patrimoine puisque ce dernier possède aussi un Hocco avec lequel il navigue régulièrement.



Le canot-yole **PETITE AMIE** à M. Francis Fleury Genève

- longueur: 5,97m ; largeur: 1,32m

Appartient à M. Francis Fleury (Genève). Probablement construite à l'orée du 20^e siècle, soit en 1901, voire dans les dernières années du 19^{ème} siècle, ce bateau n'a jamais quitté la famille qui l'avait acquis. Malheureusement, aucun document ne permet de connaître le lieu et la date exacte de sa construction. Ce canot-yole, ou péniche, est destiné à accueillir deux rameurs ; il offre deux bancs de nage, un banc de barre, ainsi qu'une place à l'avant. Il est visible au Creux-de-Genthod.

Ce type d'embarcation légère, très en vogue notamment sur la Seine dès le milieu du 19^{ème} siècle, figure souvent, à son avantage, sur de nombreux tableaux de l'époque. Sa réalisation, sophistiquée, recourt à plusieurs essences de bois : le chêne pour la quille, l'étrave et l'étambot, l'acacia pour les membrures et l'acajou pour les bordages.

La restauration de ce bateau a été réalisée en 2018 au chantier naval Mayerat à Rolle. Elle a été menée de bout en bout par deux apprentis qui ont ainsi pu se familiariser avec un savoir-faire plus que centenaire.

- Le jury a été séduit par la qualité de cette restauration conduite dans les règles de l'art a également voulu saluer la constance du propriétaire qui n'a pas hésité une seconde à reprendre le flambeau familial. Le jury a, enfin, été sensible au travail effectué par des apprentis, garants du maintien autour du lac d'un précieux savoir-faire, au moment où les chantiers navals lémaniques vivent une période difficile.





REMISE DU PRIX DE LA FONDATION BOLLE

Le Prix de la Fondation Bolle est attribué à toute personne physique ou morale ayant restauré ou reconstruit un bateau de patrimoine naviguant sur le Léman ou destiné à naviguer sur celui-ci. La préférence est accordée à tout projet privilégiant la tradition et le maintien d'un savoir-faire lémanique. Le prix peut aussi être attribué, sous certaines conditions, à un projet de restauration ou de reconstruction.

- **Remise officielle du Prix**

La remise du Prix aura lieu le samedi 17 août 2019 à partir de 17h30 à Rolle, sur l'Île de la Harpe, à l'occasion de la Fête des canots 2019.

LES CRITÈRES DU JURY

1. L'authenticité de la restauration
2. L'implication du candidat
3. La capacité à documenter l'histoire du bateau et sa restauration
4. Que le bateau navigue sur le lac et y soit visible
5. La rareté

CONTACTS

- Yves Rattaz, président de la Fondation Bolle, tél. 021 802 82 10
E-mail: yrattaz@actanotaires.ch
- Laurent Chenu, président du jury, tél. +41(79) 658 55 90
E-mail: lf.chenu@gmail.com
www.ppnl.ch

